

Formation Prévention et traitement du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes au travail

Durée :	1.0 jour(s)
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> • Manager les actions de prévention et participer à la politique interne de l'entreprise • Savoir caractériser les situations au travail • Informer, orienter et accompagner les salarié.e.s • Prendre en charge un signalement et savoir réagir • Protéger la santé et la sécurité des salarié.e.s
Public :	Management
Prérequis :	Aucun
Modalités et moyens pédagogiques	<p>Apports théoriques alternés par des exercices pratiques et/ou des mises en situation ; échanges entre stagiaires venant enrichir le déroulé de la session.</p> <p>Salle de formation équipée de dispositif vidéo Grand Ecran</p> <p>Portail web: maformation.vaelia.fr</p>
Modalités d'évaluation	Auto évaluation des acquis, exercices pratiques et/ou échanges avec le formateur.
Moyens d'encadrement	Un formateur expert spécialisé en Management dont les compétences ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou Vaelia.
Satisfaction globale :	<p>/5</p> <p><i>Calculée à partir des évaluations stagiaires sur les 12 derniers mois.</i></p>

Module 1 : Identifier et comprendre les violences sexistes, sexuelles et morales au travail

- Les différentes formes de violences : définitions et distinctions
- Harcèlement moral
- Harcèlement sexuel
- Agissements sexistes
- Agression sexuelle
- Différence entre séduction et harcèlement : le rôle du consentement
- Impacts : santé, sécurité, collectif de travail et performance de l'entreprise

Module 2 : Le cadre juridique et les responsabilités des acteurs

- Panorama des lois, décrets et jurisprudence
- Responsabilités et obligations légales de l'employeur
- Sanctions disciplinaires, pénales
- Droits des salariés : signalisation et protection contre les représailles
- Rôle et missions des acteurs internes et externes :
- Employeur et CSE
- Médecin du travail et services de santé
- Inspection du travail et Défenseur des droits
- Associations spécialisées

Module 3 : Prévenir et gérer les situations de harcèlement et d'agissements sexistes

- Les 3 niveaux de prévention :
- Prévention primaire : organisation collective et sensibilisation
- Prévention secondaire : détection des signaux et accompagnement
- Prévention tertiaire : gestion des situations avérées
- Élaboration d'une procédure interne :
- Signalement et réception des plaintes
- Orientation et accompagnement des victimes
- Mesures conservatoires et gestion des faits signalés
- L'enquête interne :
- Méthodologie rigoureuse et étapes clés
- Confidentialité, impartialité et respect du RGPD
- Interview des parties

Module 4 : Adopter une posture juste et constructive

- Techniques d'écoute active et de questionnement
- Gestion des échanges avec les victimes, témoins et personnes mises en cause
- Médiation et résolution des conflits : bonnes pratiques
- Restaurer un environnement de travail sain :
- Gestion des impacts sur le collectif
- Actions correctives et réparatrices
- Suivi post-enquête

Exercices pratiques

- Études de cas : analyse et résolution de situations types (tout au long de la journée avec appui éventuel sur un ou des cas vécus en entreprise)
- Élaboration collective d'un plan d'action préventif pour une entreprise fictive ou un cas réel (tout au long de la journée)